

**LETTRE OUVERTE À MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE**  
**pour le retour sur l'annulation des crédits « *politique de la ville* » du budget 2017 de l'État**

Le 3 août 2017,

Monsieur le Président de la République,

Élus communaux et intercommunaux, nous sommes stupéfaits et atterrés par l'annonce de l'annulation des 46,5 millions d'euros de crédits du programme 147 du budget 2017 de l'État non encore engagés au 1er juillet, destinés aux programmes d'actions des associations intervenant, dans le cadre des « *contrats de ville* », en faveur des populations les plus fragiles du pays résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

Ces actions concourent à rétablir l'égalité républicaine par la fraternité solidaire de la Nation, s'appuyant sur une stratégie de « *cohésion des territoires* » à laquelle vous avez choisi de dédier un ministère. Elles se déclinent en programmes vers l'économie et l'emploi, la formation, la lutte contre l'illettrisme, l'éducation scolaire et des temps libres, l'accès aux sports et à la culture, la solidarité, la prévention sanitaire et la santé, le vivre ensemble dans la cité, les mobilités, la vie sociale de l'habitat, la prévention de la délinquance et des radicalisations, l'accès à la justice et au droit, l'aide aux victimes, la citoyenneté, notamment celle des *conseils citoyens*, et la démocratie de proximité.

En plein milieu d'exercice budgétaire, les conséquences du décret 2017-1182 du 20 juillet du Ministre de l'action et des comptes publics, conduisant à la perte de 11% des crédits découlant de l'engagement contractuel de l'État, peuvent être catastrophiques pour la survie des associations qui garantissent la cohésion sociale, pour les bénéficiaires de leurs actions, et plus globalement pour les 5 millions d'habitants des QPV, ainsi que, par voie de conséquence, pour les populations des territoires urbains qui les abritent.

Elles risquent en outre d'entraîner, dans certains territoires, un désengagement de collectivités cosignataires des « *contrats de ville* » qui accroîtra le danger de rupture grave du climat urbain.

Nous sommes d'autant plus préoccupés que, outre le programme 137, le même décret annule dangereusement les crédits de nombre d'autres missions de l'État indispensables à la prévention de la fracture sociale : l'embauche dans les petites et moyennes entreprises (- 80 millions d'euros), l'intégration et l'accès à la nationalité française (- 40,5 M€), la police nationale, dont les réservistes volontaires (- 110 M€), les concours financiers aux communes, dont la « *dotation politique de la ville* » destinée à soutenir les villes pauvres abritant des populations pauvres (- 209 M€), l'amélioration de l'habitat (- 130,5 M€), l'accès au droit et à la justice (- 10 M€), la protection judiciaire de la jeunesse (- 16,8 M€), l'égalité entre les femmes et les hommes (- 7,5 M€), la prévention, la sécurité sanitaire et l'offre de soins (- 24,5 M€), les politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associative (- 69,7 M€), les services de transport (- 194,7 M€), ou la démocratisation de la culture (- 39 M€).

En cette année 2017, où l'État a chargé le *Commissariat général à l'égalité des territoires* (CGET) de célébrer le 40ème anniversaire de la politique de la ville, nous tenons à vous rappeler que, la seule année, 2005, en quatre décennies, où les quartiers populaires ont eu à subir pareil désengagement de la puissance publique a été celle qui les a vus s'enflammer et connaître les violences urbaines sans précédent qui demeurent dans les mémoires.

Nous vous demandons donc solennellement de faire revenir dans l'urgence le gouvernement sur sa décision d'annulation de ces crédits indispensables à l'équilibre républicain des territoires.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre haute considération.

*Signataires ci-après*